

Réservé – Emplacement définitif

Réservé au Comité de Quartier (GP).

No Ordre :

Date :

Emplacement :

Confirmation :

Comité de Quartier du Parc de Saint Maur  
14 avenue des Erables  
94100 Saint Maur des Fossés

ATTESTATION - INSCRIPTION  
à La Broc' du Parc

Samedi 28 septembre 2024 de 8h à 18h  
Place des Marronniers  
Saint Maur des Fossés

**MERCI D'ECRIRE LISIBLEMENT !**

Je soussigné(e),

Nom : ..... Prénom : .....

Né(e) le ..... à Département : ..... Ville : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Tél. .... Email : .....@.....

Titulaire de la pièce d'identité N° .....

Délivrée le ..... par .....

N° immatriculation du véhicule : .....

Je réserve un emplacement **sans chaises ni table**, de (2, 4, 6 ou 8m) : ..... m x 9 euros,

Couvert  Non couvert

Ci-joint un chèque de règlement de ..... € à l'ordre de "Comité de Quartier du Parc de Saint Maur". Banque : ..... Chèque N° : ..... Nom (si différent) : .....

Les demandes de réservation seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée et dans la limite des places disponibles.

Elles seront accompagnées **obligatoirement** de :

- La présente fiche dûment remplie, datée, signée.
- Le chèque de règlement
- Une photocopie d'une pièce d'identité recto-verso
- Une enveloppe (**FORMAT STANDARD ET AUTOCOLLANTE**) timbrée à votre nom et adresse.

Date limite d'inscription : 13 septembre 2024

**Déclare sur l'honneur :**

- ne pas être commerçant (e)
- ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)
- **Avoir lu le règlement et l'accepter.**

Date :

Signature :